Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 074-217402908-20261106-D_26_09_07-DE

VALLORCINE
Vallée de Chamonix Mont-Blanc

République Française

Département de la Haute-Savoie
COMMUNE DE VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLORCINE		
en exercice	**11**	**L'an deux mille vingt-six le 6 novembre,** le Conseil Municipal de **VALLORCINE,** dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire en mairie sous la présidence de **Monsieur Patrick ANCEY, Maire.** **Date de convocation du Conseil Municipal : 2 novembre 2026**
présents	**9**	
Votants	**8**	
procuration	**0**	
Présents		Monsieur Patrick ANCEY, Monsieur Pascal NEGRE, Madame Fanny DEVILLAZ, Monsieur David GUILLOT, Monsieur Paolo BOUISSA ,Madame Sonia DESCHAMPS, Madame Léonor AUBLIN, Madame Kim BERGUERAND, Monsieur Medhi BIDAULT
Représentés		
Absents excusés		Madame Marie PAYOT, Monsieur David GUILLOT
Secrétaire de séance		Madame Fanny DEVILLAZ

Délibération n° 26/09/07 ;

Recrutement de 9 agents pour un accroissement saisonnier d'activité pendant la période hivernale 2026/2027 pour la régie d'exploitation des remontées mécaniques de la Poya

Considérant qu'il est nécessaire de recruter neufs agents contractuels de droit privé pour faire face à un besoin d'accroissement saisonnier d'activité pour le domaine skiable de la Poya pour la saison hivernale 2026/2027,

Sur le rapport de Monsieur le Président, les agents seront recrutés sur les postes suivants :

- Un chef d'exploitation
- Un adjoint au chef d'exploitation et agent exploitation
- Un responsable commercial et agent polyvalent
- Deux pisteurs secouristes
- Un agent d'exploitation
- Un agent d'exploitation 30 heures/mois
- Un caissier
- Un agent pour le snack

Le Conseil Municipal, après délibéré :

- **DÉCIDE** de créer neuf emplois pour un accroissement saisonnier d'activité pour la saison hivernale 2026/2027 ;
- **PRÉCISE** que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine ;
- **HABILITE** le Maire à recruter des agents contractuels pour pourvoir ces emplois.

Ainsi fait et délibéré,

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 074-217402908-20261106-D_26_09_07-DE

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Monsieur Patrick ANCEY

La secrétaire de séance,
Madame Fanny DEVILLAZ

Acte certifié exécutoire le :
Télétransmis en Préfecture le :
Notifié ou publié le :

La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches